



Le Saint-Siège

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À UN PÈLERINAGE FRANÇAIS

Vendredi 18 avril 1986

Monsieur le Cardinal,

Monseigneur l'Archevêque de Reims,

Mesdames et Messieurs,

Votre visite est pour moi un motif de joie ecclésiale. Au delà de ma personne, je suis sur que votre démarche est un témoignage d'attachement à l'Eglise du Christ confiée à l'Apôtre Pierre et à ses premiers compagnons du Collège apostolique, et pour laquelle Paul, "mis à part pour l'Évangile de Dieu" (*Rm 1, 1*), s'est dépensé tout entier (cf. *2 Co 12, 15*), allant jusqu'au martyre subi dans ce quartier de Rome, alors *extra Urbem*, maintenant appelé "Trois-Fontaines".

Vous avez donc retrouvé les traces des voyages apostoliques de l'Apôtre Paul, au moins en partie, et de quelques-unes des communautés chrétiennes fondées par lui et ses coopérateurs. Vos guides, selon leurs compétences propres, vous ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Je les en félicite. Et vous, chers pèlerins, vous avez beaucoup reçu. Cette croisière dans le sillage de saint Paul continuera d'illuminer votre existence.

Permettez-moi de souligner brièvement un seul aspect du très riche enseignement paulinien: la conquête de la véritable liberté chrétienne dans une société très éprise d'indépendance de pensée et d'action, spécialement le monde hellénistique auquel l'Apôtre s'est souvent affronté. Notre époque, marquée par une sécularisation aux visages multiples, n'est pas sans analogie avec le temps de saint Paul. Or, vous allez retrouver demain vos milieux de vie respectifs. S'ils comportent assurément des éléments de valeur sur le plan humain et religieux, ils sont aussi imprégnés de courants d'idées et de mœurs sans référence à des normes objectives et fondées. Ces milieux ont déjà bénéficié de la clarté et de la vigueur de votre témoignage. Ils attendent davantage encore des signes concrets de votre liberté chrétienne.

La liberté chrétienne, selon saint Paul, spécialement dans ses Lettres aux Corinthiens, est d'abord consentement à la vérité. Ce point d'appui est indispensable pour qu'elle devienne fidélité vivante, créatrice, à l'amour de Dieu, en vue de l'achèvement de nos personnes toujours "en devenir", en vue de la qualification de nos relations avec l'entourage habituel ou occasionnel. Les chrétiens, loin d'être en situation de liberté aliénée, sont libérés par le baptême et les autres sacrements et deviennent libres tout au long de leur itinéraire terrestre. A travers le quotidien, face à des événements prévus ou imprévus, ils ont sans cesse à décider de leur attitude humaine et religieuse. C'est à cela que l'Apôtre pense lorsqu'il parle des chrétiens éprouvant toutes choses, faisant acte de discernement, s'éprouvant eux-mêmes. Cette règle d'or paulinienne permet précisément de vivre la fidélité à Dieu, à soi-même et aux autres. Si l'on peut distinguer ces trois élans chrétiens, on ne peut les séparer. Leur triple union est comme une épiphanie de l'authenticité du projet libre, responsable – globalement ou en détail – adopté par les chrétiens. Liberté magnifique et difficile! Nous sommes humainement limités et religieusement trop peu spirituels. C'est pourquoi le recours à Dieu est vital. C'est aussi la raison d'une appartenance nécessaire et persévérante à une communauté de frères et de sœurs dans la foi, sous l'impulsion et l'autorité – qui est un service – de responsables.

Mon souhait profond, qui correspond à vos aspirations, est que vous soyez, chacun dans votre style et selon votre grâce, des hommes et des femmes libres, libres de la liberté chrétienne si bien présentée par l'Apôtre Paul et que tant de gens ignorent ou rejettent. Pour vous aider à être la lumière et le sel évangéliques, là où la divine Providence vous donne de vivre, je vous bénis de tout cœur.

© Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana